Défendre un enseignement supérieur émancipateur, accessible et pluraliste ! Contribution thématique - Congrès de Villeurbanne

Le service public de l'enseignement supérieur doit permettre à chaque jeune d'accéder à une formation de qualité, quel que soit son lieu de résidence ou son origine sociale. Par ailleurs, dans un contexte de profondes mutations économiques, écologiques et sociales, nous croyons que celui-ci doit aujourd'hui davantage s'attacher à favoriser la formation tout au long de la vie.

Aussi, l'obtention du diplôme, déterminante pour accéder à l'émancipation individuelle et aux qualifications professionnelles, doit donc être possible sans rencontrer de difficultés économiques.

Or, la crise sanitaire que nous traversons aujourd'hui a pour effet de faire payer un lourd tribut aux étudiant.e.s. Dans un sondage publié en juillet en partenariat avec la FAGE, l'IPSOS¹ présentait des chiffres très inquiétants : 74% des jeunes de 18-24 ans auraient rencontré des difficultés financières lors du confinement, près de 35% d'entre eux renoncé à des soins et 72% perdu leur activité rémunérée durant celui-ci.

Cette augmentation de la précarité et des inégalités n'est néanmoins pas nouvelle : alors que 20% des étudiant.e.s vivent sous le seuil de pauvreté (IGAS, 2015), l'enquête annuelle de l'UNEF, publiée l'an passé montrait déjà que le coût de la vie étudiante augmentait encore de 2,83% en septembre 2019².

Devant une telle situation, nous ne pouvons pas dire que les politiques menées par les gouvernements d'Emmanuel Macron aient permis de combattre efficacement les inégalités croissantes entre les établissements, de lutter contre la précarité économique des étudiant.e.s et d'améliorer la qualité de nos formations.

La diminution des APL en début de mandat, la suppression de l'Allocation de recherche du premier emploi (ARPE), la hausse massive des frais d'inscription pour les étrangers extracommunautaires, ou encore la sélection accrue à l'entrée de l'enseignement supérieur via Parcoursup, sont autant de marqueurs indélébiles de la politique anti-jeunes de ce gouvernement.

Face à ce constat, nous sommes donc convaincus que le Parti socialiste devra demain s'attacher à défendre un enseignement supérieur qui :

- 1) Garantisse à chacun.e le droit à une formation émancipatrice et professionnalisante
- 2) Permette à chaque étudiant.e de suivre ses études dans des conditions optimales
- 3) Promeut la démocratie et le pluralisme en son sein

¹ https://www.ipsos.com/fr-fr/les-jeunes-face-la-crise-lurgence-dagir

² http://unef.fr/2019/08/16/enquete-le-cout-de-la-vie-etudiante-en-augmentation/

1) Garantir à chacun.e le droit à formation émancipatrice et professionnalisante

Chaque jeune doit avoir le droit à la poursuite d'étude après le baccalauréat, quel que soit son lieu de résidence, ou la filière de son baccalauréat. Le fiasco de Parcoursup nous démontre que la seule solution viable aujourd'hui est d'investir massivement pour créer des places de formation, notamment dans les secteurs en tension. La reprise d'étude doit par ailleurs être facilitée, tout particulièrement en renforçant l'abondement du Compte personnel de formation et les dispositifs de transition professionnelle.

Pourtant, alors que le gouvernement vante sa future loi de programmation de la recherche, qui repousse d'ailleurs au prochain quinquennat la hausse réelle du budget accordé à la recherche et risque de provoquer une mise en concurrence des disciplines, les moyens de l'enseignement supérieur continuent aujourd'hui de stagner. Un investissement d'un milliard d'euros sur cinq ans, afin que la part du PIB consacré à l'ESR atteigne 2% à l'horizon 2027, serait à notre sens nécessaire.

Nous nous opposons en outre à des regroupements d'universités dictés par des logiques budgétaires et la volonté de grappiller quelques places au sein de classements internationaux biaisés. Devant l'échec des Communautés d'universités (ComUE), nous soutenons au contraire la mise en oeuvre de nouvelles stratégies de coopération fondées notamment sur des dynamiques territoriales et qui permettent des échanges facilités entre les étudiant.e.s d'établissements différents.

Nous défendons en outre des universités qui mettent à la disposition de leurs étudiant.e.s des enseignements et des services adaptés à leurs attentes. Cela passe notamment par un meilleur accompagnement pédagogique, afin de permettre à chacun.e de bâtir un parcours cohérent avec ses objectifs, mais aussi par une meilleure prise en compte des situations particulières (étudiant.e.s salarié.e.s notamment). D'autre part, le droit à un semestre de mobilité internationale devra être davantage encouragé demain.

La qualité des enseignements doit également représenter une priorité. En particulier, il est nécessaire de repenser nos formations pour y intégrer des notions de développement durable. Nos campus doivent ainsi devenir de véritables moteurs de la transition écologique. Nous refusons en outre les partenariats avec les industries fossiles et pensons que les universités gagneraient à renforcer leurs instances de veille déontologique, notamment en y intégrant des étudiant.e.s.

Par ailleurs, la crise sanitaire, qui a massivement conduit les établissements à développer l'enseignement à distance ne devra pas être demain le prétexte à des économies supplémentaires. Dès que les conditions sanitaires le permettront, l'enseignement présentiel devra redevenir la norme.

2) Permettre à chaque étudiant.e de suivre ses études dans des conditions optimales

Les difficultés rencontrées par les étudiant.e.s, accentuées par les politiques menées sous ce quinquennat, conduisent à une sélection par l'argent. L'ascenseur social est aujourd'hui en panne, et un enseignement supérieur à deux vitesses apparaît progressivement, alors que la part d'enfants de cadres est 12 fois supérieure à celle des enfants d'ouvriers en école de commerce³ et que les chances de ces derniers d'accéder au niveau master sont quatre fois plus faibles que les premiers.

Pour lutter contre ces phénomènes et donner à chacun le droit d'étudier, notamment dans le contexte actuel, des mesures fortes doivent aujourd'hui être prises.

A très court terme, les bourses du CROUS, dont l'accès a été largement élargi lors du quinquennat précédent, doivent être largement revalorisées. En outre, l'indemnité minimale de stage, de moins de 600 euros actuellement, doit être alignée sur le SMIC et l'investissement dans le financement des thèses doit être renforcé.

A moyen terme, nous défendons la mise en place d'une Allocation d'Études et de Formation. Attribuée à l'ensemble des étudiant.e.s, quel que soit leur âge, modulée selon le lieu de résidence et le degré d'indépendance vis-à-vis du foyer familial, cette dernière viendrait se substituer à terme au système de bourse et garantirait à chacun l'accès à l'émancipation et aux études de son choix.

Pour lutter contre l'entre-soi et le manque d'effort social de certaines grandes écoles, nous appelons en outre à conditionner les subventions publiques et la reconnaissance des diplômes par l'État au respect d'un nombre minimal d'étudiant.e.s boursier.e.s et à la mise en place d'un barème progressif de frais d'inscription.

D'autre part, la crise sanitaire a permis de montrer les difficultés de nombreux jeunes à s'équiper en matériel informatique et à se loger dignement. Nous devons donc défendre un plan ambitieux de construction de résidences universitaires publiques, étendre l'encadrement des loyers à l'ensemble des métropoles et mieux contrôler son application. L'investissement dans la rénovation énergétique des bâtiments doit également faire l'objet d'une ambition renforcée, tout comme la mise à disposition systématique des biens de première nécessité en leur sein (masques, protections hygiéniques...).

3) Promouvoir la démocratie et le pluralisme au sein des établissements d'enseignement supérieur

Pour finir, nous pensons que notre parti doit s'attacher à défendre la participation des usager.e.s à la gouvernance de leurs établissements, ainsi que le pluralisme au sein de ceux-ci.

³ https://www.inegalites.fr/Les-milieux-populaires-largement-sous-representes-dans-l-enseignement-superieur?id theme=17

L'enseignement supérieur doit rester un lieu d'échange et de débats, ouvert au plus grand nombre, et où le respect de chacun.e est assuré. En particulier, nous nous opposons à toute forme de censure ou de musellement du débat à l'université.

L'engagement étudiant doit par ailleurs être valorisé et pris en compte. Notamment, les dispositifs créés en ce sens par la loi Égalité et citoyenneté, votée en 2016, pourraient être davantage utilisés. Par ailleurs, le soutien accru à la création de budgets participatifs peut représenter une bonne occasion d'impliquer davantage les étudiant.e.s dans la vie de leur établissement et de renforcer leur droit à la participation.

Enfin, le poids décisionnaire des conseils centraux dans les universités doit être accru, et la place des étudiant.e.s, enseignant.e.s et personnels dans ces derniers renforcée, afin de rompre avec la logique de gouvernance centralisatrice instaurée par la loi LRU de 2007. En particulier, le rôle du/de la vice-président.e étudiant.e doit aujourd'hui être clarifié, afin de garantir à celui-ci/celle-ci sa participation réelle à l'équipe de direction.

Signataires:

Arthur Moinet (44)

Hugo Collin-Hardy (44)

Morgan Bougeard (95)

Valentin Morgado (92)

Luka de Silva (75)

Shanese Rivera (75)

Nicolas Litaudon (75)

Titouan Le Bouard (75)

Thomas Fagart (92)

Maïwen Blandin (44)

Émilie Mostefai (75)

Hugo Savary-Lys (75)

Guillaume Rouvière (75)

Marie-Laure Casier (75)

Floria Labat (75)